

Monsieur le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, Représentant du chef de l'Etat,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, cher frère Adama Bictogo,

Madame la Présidente du Sénat de la République de Côte d'Ivoire,

Excellences, Messieurs les Présidents des Parlements du Nigeria, du Ghana, du Bénin et du Togo, chers frères,

Mesdames et Messieurs les Présidents des corps constitués,

Honorables députés,

Mesdames et Messieurs, distingués invités,

C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que j'adresse au vaillant peuple ivoirien, à son Président, Son Excellence Monsieur Alassane Dramane Ouattara, ainsi qu'à l'ensemble de son Gouvernement, les fraternelles et chaleureuses salutations du peuple sénégalais, avec à sa tête, le Président Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye.

Je tiens à remercier chaleureusement mon cher frère, Adama Bictogo, qui a eu l'amabilité de me convier en qualité d'invité d'honneur à l'ouverture de cette première session ordinaire.

En effet, je viens vous apporter le salut fraternel d'un peuple, d'un État et d'une Nation : le Sénégal.

Monsieur le Président,

Je ne saurais ouvrir cette allocution sans exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance pour l'accueil exceptionnel qui m'a été réservé, ainsi qu'à ma délégation.

Lorsque la Teranga sénégalaise rencontre l'Akwaba de la Côte d'Ivoire, c'est comme lorsque le thiéboudiène rencontre l'attiéké : c'est la joie, comme on dit ici à Abidjan ! (Rires et acclamations) Mais, en toute humilité, je reste convaincu que le thiéboudiène est tout de

même plus succulent que l'attiéké, même si les deux plats ont été ajoutés à la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. N'est-ce pas, mon cher frère ?

Cet accueil chaleureux confirme l'excellence des relations profondes entre nos deux peuples.

Ces liens solides, tissés à l'aube des indépendances, se sont consolidés à travers l'intégration de nos deux peuples qui, au-delà de leur appartenance commune à l'espace ouest-africain, sont attachés aux idéaux de paix et de solidarité.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous, autorités sénégalaises, demeurons résolument engagées à maintenir cet élan de coopération et à consolider les relations d'amitié et de fraternité entre nos peuples.

Cette volonté politique a déjà été exprimée, puis concrétisée par la visite effectuée ici, à Abidjan, au tout début de son mandat, par le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakharr Faye, dont la vision panafricaniste constitue un axe majeur de la politique étrangère du Sénégal.

Permettez-moi, Monsieur le Président, d'ouvrir une parenthèse à cet instant de mon discours pour rappeler que la dernière session de la Commission mixte s'était tenue les 11 et 12 mars 2014, session au cours de laquelle 16 accords majeurs ont été conclus.

Cette osmose témoigne de la longue tradition de relations étroites entre nos deux républiques sœurs, tradition que le Président du Sénégal était venu vivifier lors de sa visite à Abidjan le 7 mai 2024. Une visite couronnée par la suite d'un renforcement du cadre juridique de coopération, enrichi de 37 accords.

Ce fut une visite mémorable au cours de laquelle il avait particulièrement magnifié les liens historiques qui unissent nos deux pays et dont les premiers jalons ont été posés par nos pères fondateurs, feu les Présidents Félix Houphouët-Boigny et Léopold Sédar Senghor.

Que cette flamme ardente continue de briller et soit perpétuée au-delà des générations futures, car nous partageons véritablement une unité de destins.

Dans cet esprit, nous, présidents de parlement, devons œuvrer à renforcer la coordination, l'harmonisation législative et l'efficacité de nos actions, afin de bâtir une CEDEAO véritablement tournée vers les peuples et répondant pleinement à leurs aspirations.

Honorables députés, distingués invités,

En mars 2024, le Sénégal a encore déjoué les pronostics les plus sombres en honorant, à travers une troisième alternance politique pacifique, sa réputation de démocratie majeure en Afrique et dans le monde.

Cet ancrage démocratique, notre pays le doit certes, en partie, à nos pères fondateurs qui ont érigé les socles d'une Nation forte et soudée, mais également et surtout à la détermination sans faille du vaillant peuple sénégalais. C'est cette posture héroïque qui a permis l'avènement d'un nouvel ordre politique et démocratique.

Dans la même veine, en accordant sa confiance au Président Bassirou Diomaye Faye dès le premier tour de l'élection présidentielle du 24 mars 2024, le peuple sénégalais a, dans sa grande majorité, exprimé sa volonté de voir émerger un Sénégal nouveau et souverain, plus juste, plus prospère et plus fort, dans une Afrique en marche.

Cette confiance, renouvelée lors des élections législatives du 17 novembre de l'année dernière, traduit également l'attachement profond de nos compatriotes au projet porté par les nouvelles autorités sénégalaises que nous sommes.

Ce « projet » est une vision ambitieuse déclinée à travers l'Agenda National de Transformation Horizon 2050 et la réalisation de l'unité africaine. En cela, il est le juste équilibre entre l'idéal national et le rêve panafricain, au demeurant immortel.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Devant ce vaste chantier qu'est celui de la refondation du Sénégal et de l'accélération de l'intégration africaine, la quinzième législature, dont j'ai l'insigne honneur d'assurer la présidence, mesure à sa juste valeur l'importance de la contribution qui doit être la sienne.

Fort heureusement, elle sait compter sur l'engagement et la détermination de parlementaires de qualité, ainsi que sur la diversité et la représentativité des profils qui la composent.

À titre d'illustration, il me plaît de souligner que, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, quatre de nos braves compatriotes vivant avec un handicap ont fait leur entrée à l'hémicycle.

Ils sont la preuve vivante de l'équité et de l'égalité des chances, deux principes de droit que nous entendons promouvoir dans tous les domaines de la vie politique et sociale.

C'est donc dire que le nouveau parlement sénégalais se veut une chambre de rupture qui jouera pleinement son rôle de législateur d'une part, sa mission de contrôle de l'action gouvernementale d'autre part, et sa mission d'évaluation des politiques publiques enfin.

À l'instar de votre Assemblée nationale plurielle, diversifiée et démocratique, nous voulons promouvoir la diplomatie parlementaire à travers une franche coopération bilatérale.

Pour ma part, je suis fermement convaincu de la vitalité démocratique et de notre attachement commun aux idéaux de paix, de sécurité et de solidarité. Il est donc impératif, plus que jamais, de créer des espaces de dialogue où les parlementaires de toute l'Afrique peuvent se réunir pour échanger et bâtir des ponts entre nos peuples. Telle est la forte conviction du parlement que j'ai l'honneur de présider ; telle doit être sa vocation !

Monsieur le Président,

À l'instar de la pure tradition africaine, lors des grands événements solennels où tout le village se réunit sous l'arbre à palabres, je souhaite, en conclusion de cette allocution, lancer un appel retentissant à tous nos frères et sœurs, en particulier à la jeunesse africaine. Plus d'un demi-siècle après les indépendances, nous nous retrouvons une fois encore, par les décrets du temps et du destin, à la croisée des chemins : nos ambitions légitimes en bandoulière et le destin de nos peuples en main.

Chers frères et sœurs d'ici et d'ailleurs,

Nous avons une grande responsabilité historique envers les futures générations, car incontestablement, les choix que nous faisons aujourd'hui auront un impact direct sur leur vie. Un impact qui doit être positif ! Nous sommes condamnés à réussir. C'est pourquoi nous devons être la génération de la rupture et du changement systémique, afin que « le Soleil de la souveraineté » brille partout aujourd'hui et qu'il en soit ainsi demain pour nos enfants, comme il l'a été du temps des indépendances. Comme l'a si bien dit l'illustre écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma dans « Les Soleils des Indépendances » : « La vérité, il faut la dire, aussi dure qu'elle soit, car elle rougit les pupilles mais ne les casse pas. »

Le meilleur moment, c'est aujourd'hui. L'avenir, c'est maintenant.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

SEM El Malick NDIAYE

Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal